



Résiliation contrat écoles des pros

Par **Skybervan**, le **04/11/2017** à **11:58**

Bonjour,

Je voudrais résilier mon contrat avec l'écoles des pros.

J'ai bien lu vos articles similaires ainsi que les nombreuses réponses apporté mais mon cas est différents, je m explique...

J'ai signé un E-Velop un recommande en ligne pour ensuite payer l'acompte toujours par internet. Ensuite j 'ai reçu le 1er colis et les paiements ont commencé. Cela fait plus de 3mois. En lisant vos réponses je me rend compte que je n ai jamais vu mon contrat!!! Donc j ai cherché et j ai découvert que dans mon E-velop il y avais mon contrat que je devais signé et renvoyé, chose que je n ai jamais fait!!! il est signé par eux mais pas par moi!

est ce que cela peut m'aider a résilier mon contrat? si oui, pourriez vous m'aider svp?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses